

**Thomas D'JOURNO**  
**SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**  
**43/45 Rue Breteuil - 13006 Marseille**  
**Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**SUR SAISIE IMMOBILIERE**  
**EN UN SEUL LOT DE VENTE**

**D'UN APPARTEMENT D'UNE CAVE ET D'UNE PLACE DE PARKING**  
**dépendant d'un ensemble immobilier en copropriété**  
**dénommé LA MAURELETTE situé à MARSEILLE (13015),**  
**4, Allée de la Maurelette, bâtiment 11, immeuble 11,**  
**cadastéré section 902 B n°42, lieudit 1 place des Autures pour 09 ha 83 a 21 ca,**

**MISE A PRIX : CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €)**

**VISITE LE VENDREDI 12 JANVIER 2024 DE 10 H 30 A 11 H 30**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 24 JANVIER 2024 à 9 h 30**  
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
Salle n°8, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13015), LA MAURELETTE, 166 à 194 rue Le Chatelier et Place Bichi :

Cadastré section 902 B n°42, lieudit 1 place des Autures pour 09 ha 83 a 21 ca,

Adresse postale : 4, allée de la Maurelette, 13015 MARSEILLE,

**LE LOT NUMERO DEUX CENT UN (201) :**

Une cave en sous-sol portant le numéro 106 au sous-sol du bâtiment A, immeuble 11,

Et les 1/100.000ème de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LE LOT NUMERO DEUX CENT TRENTE-SIX (236) :**

Un appartement de type 2 n° 106 situé au troisième étage du bâtiment A, immeuble 11 au centre comprenant : une cuisine, une chambre, un séjour, une salle de bains et un WC,

Et les 69/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LE LOT NUMERO MILLE CINQ CENT QUARANTE-DEUX (1542) :**

Une place de parking numéro 7 située dans le bâtiment N en sous-sol,  
Et les 10/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'ensemble immobilier sus désigné a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître Jean DURAND notaire à Marseille, le 14 avril 1965 dont une copie authentique a été publiée au service de la publicité foncière de Marseille premier, le 18 octobre 1965 volume 4421 numéro 18.

### **D'après le procès-verbal de description**

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé à Marseille, a établi le 24 avril 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que l'appartement est situé au 3<sup>ème</sup> étage, du bâtiment A de l'immeuble 11. Il se compose d'un hall d'entrée avec placard distribuant un dégagement, une salle d'eau, deux chambres, un séjour et une cuisine.

La place de parking n°7 se situe au sous-sol du bâtiment N, mais n'a pu être identifiée.

Le bien est occupé par Monsieur OKO DAWA David qui a déclaré occuper les lieux sans droit ni titre avec deux autres personnes.

Le syndic de la copropriété est le cabinet FONCIA MARSEILLE, rue Edouard Alexander, 13010 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **40,53 m<sup>2</sup>**.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société **COMPAGNIE EUROPEENNE DE**

**GARANTIES ET CAUTIONS**, Société Anonyme au capital de 262.391.274,00 €, immatriculée au RCS de PARIS, N° SIREN 382 506 079 dont le siège sis 59, Avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité, Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45 Rue Breteuil, 13006 Marseille – Tél. : 04.13.24.13.63 –

**f.hoffmann@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 13 décembre 2023.

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**